

**DÉCISIONS RELATIVES AUX PERMIS DE DÉMOLIR DÉLIVRÉES**  
Période : du 14 au 18 décembre 2020

Dossier		Bénéficiaire de		Objet de la demande		Projet
Référence	Décision	Date de Décision	l'autorisation	Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface de planchers
PD 067 067 20 R0010	Favorable assorti de prescriptions	17/12/2020	SAS SAEMANN IMMOBILIER 33 rue de la Division Lelcerc 67170 BRUMATH	Démolition de bureaux, d'un bâtiment piscine et d'un hangar	33 rue de la Division Lelcers	m <sup>2</sup>

**Pour tous renseignements :**  
Services Techniques  
4 rue Jacques Kablé – 67171 BRUMATH Cedex  
Tél. 03 88 51 02 04